

## FICHES PRATIQUES

Tout le droit de la formation

Mise à jour de juillet à septembre 2017

### L'essentiel de l'actualité



#### Ordonnances Code du travail

Les cinq ordonnances modifiant le Code du travail ont été publiées au *Journal officiel* le 23 septembre 2017. Pour en savoir plus : **voir page 2 « Point de droit »**.



#### Décret VAE

Un décret très attendu publié au JO du 6 juillet 2017 détermine les nouvelles modalités de mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il entre en application le 1<sup>er</sup> octobre 2017 (décret n° 2017-1135 du 4.7.17 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience). **Voir page 3.**



#### Représentants du personnel

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, les salariés et employeurs des très petites entreprises pourront obtenir des informations en matière de formation auprès des commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) (arrêté du 1.6.17, JO du 15.6.17), rectificatif publié au JO du 16.6.17 ; circulaire DGT du 1.6.17). **Voir page 3.**



#### Non-salariés

Les modalités de mise en œuvre du dispositif d'aide à la réinsertion professionnelle (ARP) au profit des exploitants agricoles contraints de cesser leur activité pour des motifs économiques sont précisées par instruction du 28 juin 2017.

Les cahiers des charges nationaux que devront respecter pour la période 2018-2020 les structures candidates aux labels « Point accueil installation », « Centre d'élaboration du plan de professionnalisation personnalisé » ou à l'habilitation pour dispenser le stage de vingt et une heures, obligatoirement prescrit dans le cadre d'un PPP sont publiés par note de service du 20 juillet 2017. **Voir page 3.**



#### Demandeur d'emploi

Quatorze fiches techniques présentent les nouvelles règles d'indemnisation qui entrent en vigueur pour trois ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017, pour ce qui concerne les contributions d'assurance chômage et, pour l'essentiel des autres mesures, au 1<sup>er</sup> novembre 2017 (circulaires Unédic 2017-20 et 21 du 24.7.17).



#### Agents publics

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, toutes les informations pratiques relatives à la mise en œuvre du DIF des élus locaux seront contenues dans une rubrique dédiée du site de la Caisse des dépôts et consignations (note d'information du 12.7.17).



La lettre des abonnés est gratuite pour les abonnés aux *Fiches pratiques de la formation continue* de Centre Info, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex, Tél. : 01 55 93 91 91 - Fax : 01 55 93 17 25  
Directeur de la publication : Julien Nizri  
COMMISSION PARITAIRE n° 0906 G 81376 - ISSN 1166-0600 - DÉPÔT LÉGAL MAI 2017  
IMPRESSION Centre Info, octobre 2017  
ABONNEMENT AUX *Fiches pratiques de la formation continue* 2017 :  
• 2 livres + accès internet France métropolitaine : 366,58 € TTC, 315 € HT  
Tarif Drom et autres + Frais de port, nous consulter  
• Accès internet seul : 366,58 € TTC, 315 € HT  
Abonnement : Timolia Paygambard, tél. : 01 55 93 92 04

## Point de droit

### Impacts des ordonnances sur la formation : deux innovations

Les cinq ordonnances modifiant le Code du travail ont été publiées au *Journal officiel* le 23 septembre 2017<sup>(1)</sup>. Elles portent : sur le renforcement de la négociation collective ; la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales ; la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail ; les diverses mesures relatives au cadre de la négociation collective ; la prévention et la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention. Le projet de loi ratifiant ces ordonnances a été déposé le 27 septembre à l'Assemblée nationale et la procédure accélérée a été engagée.

Si ces ordonnances portent essentiellement sur une rénovation du dialogue social, la formation n'est pas absente de ce vaste projet (*voir la rubrique « Actualité » du site Droit de la formation*). Par ailleurs, elles contiennent deux innovations suivantes.

#### Nouveaux abondements CPF

Le salarié licencié après avoir refusé l'application à son contrat de travail d'un accord majoritaire portant sur l'aménagement du temps de travail, de la rémunération ou sur les conditions de mobilité géographique ou professionnelle interne à l'entreprise bénéficiera d'un abondement de son CPF. Ce sera aussi le cas de certaines victimes atteintes d'une incapacité permanente.

Les conditions et modalités de ces abondements seront définies par décret en Conseil d'État.

#### Droit de veto sur la formation de la nouvelle instance élue

Le comité social et économique (CSE) – nouvelle instance fusionnant DP, CE et CHSCT – pourra aussi être doté de la compétence pour négocier, conclure et réviser les conventions et accords d'entreprise ou d'établissement, il prendra alors le nom de conseil d'entreprise. Cette extension de compétences devra être prévue par accord d'entreprise ou accord de branche étendu. Cet accord fixera la liste des thèmes dont la négociation sera soumise à « avis conforme » du conseil d'entreprise. La formation constituera un thème obligatoire : le conseil d'entreprise sera donc titulaire sur ce thème d'un droit de veto.

(1) Ordonnance n° 2017-1385 du 22.9.17 relative au renforcement de la négociation collective.

Ordonnance n° 2017-1386 du 22.9.17 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales.

Ordonnance n° 2017-1387 du 22.9.17 relative à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail.

Ordonnance n° 2017-1388 du 22.9.17 portant diverses mesures relatives au cadre de la négociation collective.

Ordonnance n° 2017-1389 du 22.9.17 relative à la prévention et à la prise en compte des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels et au compte professionnel de prévention.

## ACCORDS DE BRANCHE ET ARRÊTÉS D'EXTENSION

#### • ACTIVITÉS DE PRODUCTION DES EAUX EMBOUTEILLÉES, DE BOISSONS RAFRAÎCHISSANTES SANS ALCOOL ET DE BIÈRE

Accord du 3.3.17 relatif à la création du CQP « Conducteur mécanicien maintenance niveau II » BOCC 2017-0025 du 8.7.17

#### • AGENCES DE PRESSE (EMPLOYÉS, TECHNICIENS ET CADRES)

La nouvelle convention se substitue à la CCN de travail des employés des agences de presse du 1<sup>er</sup> juin 1998 (IDCC : 2014), à la CCN du personnel d'encadrement des agences de presse du 1<sup>er</sup> janvier 1996 (IDCC : 1903) ainsi qu'à leurs annexes et avenants.

Convention collective nationale du 7.4.17 des employés, techniciens et cadres des agences de presse BOCC 2017-0022 du 17.6.17

#### • BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

Avenant n° 2 du 2.12.15 à l'accord du 24.11.10 relatif aux statuts de l'Opcv de la construction - BOCC 2017-0014 du 22.4.17

Avenant n° 1 du 29.6.16 à l'accord du 13.7.04 relatif aux missions, à l'organisation, au fonctionnement des CPNE et des CPREF conjoints du bâtiment et des travaux publics BOCC 2017-0014 du 22.4.17

#### • BRANCHE FERROVIAIRE

Accord du 6.6.17 relatif à la formation professionnelle BOCC 2017-0031 du 19.8.17

#### • COOPÉRATIVES ET SOCIÉTÉS D'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE BÉTAIL ET VIANDE

Avenant n° 135 du 26.1.17 BOCC 2017-0025 du 8.7.17 - Arrêté d'extension du 29.8.17 (JO du 8.9.17)

#### • COMMERCE DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRES

Accord du 13.4.17 relatif aux priorités et aux objectifs de la formation professionnelle BOCC 2017-0028 du 29.7.17

#### • COMMERCE DE GROS

Accord du 24.4.17 relatif à la création de deux CQP dans le domaine de la logistique BOCC 2017-0029 du 5.8.17

#### • ENSEIGNEMENT PRIVÉ NON LUCRATIF

Avenant du 5.6.14 relatif à la création d'un CQP « Educateur de vie scolaire » BOCC 2017-0019 du 27.5.17

Avenant du 2.6.15 relatif à la création d'un CQP « Coordinateur de vie scolaire » BOCC 2017-0019 du 27.5.17

#### • ENTREPRISES DE LA MAINTENANCE, DISTRIBUTION ET LOCATION DE MATÉRIELS AGRICOLES, DE TRAVAUX PUBLICS, DE BÂTIMENT, DE MANUTENTION, DE MOTOCULTURE DE PLAISANCE ET ACTIVITÉS CONNEXES, DITE SDLM

Avenant n° 3 du 21.2.17 à l'accord du 2.7.15 relatif à la formation professionnelle BOCC 2017-0016 du 6.5.17 - Arrêté d'extension du 17.7.17 (JORF du 22.7.17)

Avenant n° 2 du 26.4.17 à l'accord du 6.6.13 relatif à la collecte et au financement de la formation professionnelle BOCC 2017-0025 du 8.7.17

suite page 4

# Actualisation des Fiches pratiques



Les fiches mises à jour au cours du trimestre sont listées ci-dessous. Ces mises à jour sont consultables sur le site [www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr) en utilisant la version électronique de « La lettre aux abonnés » disponible dans la rubrique « Les fiches pratiques en continu ».

Si vous utilisez un Smartphone ou une tablette, il suffit de flasher le code ci-contre.

## LIVRE 1 - Compte personnel de formation, entreprises et formation des salariés

Nouvelles modalités de mise en œuvre de la VAE au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

**FICHE 4-6** ■ Cadre général de la procédure de VAE

**FICHE 4-7** ■ Information-conseil en VAE

**FICHE 4-8** ■ Recevabilité de la demande de VAE

**FICHE 4-9** ■ Accompagnement dans la VAE

**FICHE 4-10** ■ Validation dans la procédure de VAE

**FICHE 4-11** ■ VAE dans l'enseignement supérieur

**FICHE 4-12** ■ VAE par ministère certificateur  
Décret n° 2017-1135 du 4.7.17 (JO du 6.7.17)

Mise en place des CPRI.

**FICHE 7-9** ■ Commission paritaire régionale interprofessionnelle (CPRI)

Loi n° 2015-994 du 17.8.15, art. 1<sup>er</sup> (JO du 18.8.15)

Décret n° 2017-663 du 27.4.17 (JO du 29.4.17)

Décret n° 2017-900 du 9.5.17 (JO du 10.5.17)

Arrêté du 1.6.17 (JO du 15.6.17), rectificatif publié au JO du 16.6.17

Circ. n° DGT/RT2/2017/191 du 1.6.17

Mise en œuvre des droits sociaux minimaux dont bénéficient les travailleurs indépendants qui utilisent une plateforme de mise en relation par voie électronique.

**FICHE 10-5** ■ Contribution des travailleurs indépendants, membres des professions libérales, commerçants

§ 10-5-3 Recours à une plateforme de mise en relation par voie électronique

Décret n° 2017-774 du 4.5.17 (JO du 6.5.17)

Circulaire DGT/RT1/DGEFP/SDFPC/DSS/2C/2017/256 du 8.6.17

Modification de l'aide à la réinsertion professionnelle des exploitants agricoles.

**FICHE 10-16** ■ Actions de formation liées à la reconversion des exploitants agricoles

Décret n° 2017-649 du 26.4.17 (JO du 28.4.17)

Modalités de prise en charge des parcours de formation.

**FICHE 18-2** ■ La formation au cœur du contrat de professionnalisation

§ 18-2-4 Parcours et positionnement

Décret n° 2017-382 du 22.3.17 (JO du 24.3.17)

Liste des communes classées en zone de revitalisation rurale.

**FICHE 19-11** ■ Crédit d'impôt apprentissage

§ 19-11-1 Entreprises concernées

Arrêté du 16.3.17 (JO du 29.3.17)

Simplification et harmonisation des modalités de décompte de l'effectif d'une entreprise.

**FICHE 19-12** ■ « TPE jeunes apprentis », « Bonus alternance », autres aides

§ 19-12-5 Non-prise en compte des apprentis dans les effectifs

Décret n° 2017-858 du 9.5.17 (JO du 10.5.17)

Prise en compte de l'apprentissage dans la fonction publique.

**FICHE 19-27** ■ Situation de l'apprenti (secteur public)

§ 19-27-5 Prise en compte pour le troisième concours

Loi n° 2017-86 du 27.1.17 (JO du 28.1.17), art. 159

Actualisation des cotisations pour l'emploi d'apprentis.

**FICHE 19-28** ■ Cotisations sociales (secteur public)

## LIVRE 2 - Région et gouvernance, prestataires de formation et formation des demandeurs d'emploi

Attributions du ministère du Travail et organisation de la DGEFP.

**FICHE 25-1** ■ Représentation de l'État au niveau national

Décret n° 2017-1079 du 24.5.17 (JO du 25.5.17)

Arrêté du 4.5.17 (JO du 10.5.17)

Plafonnement du cumul d'une activité rémunérée et d'une pension de retraite

**FICHE 30-21** ■ Formateur et pension de retraite

§ 30-21-2 Personnes ne remplissant pas les conditions du cumul intégral

Décret n° 2017-416 du 27.3.17 (JO du 29.3.17)

Information de Pôle emploi de l'entrée et de la sortie de la formation professionnelle des personnes inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi

**FICHE 33-7** ■ Effectuer les démarches relatives à l'entrée, au suivi et à la sortie de formation

Encadré-clé « Nouvelle obligation d'information vis-à-vis de Pôle emploi »

Décret n° 2017-1019 du 9.5.17 (JO du 11.5.17)

Suppression de l'ATA.

**FICHE 34-16** ■ Allocation temporaire d'attente (ATA)

Suppression

Décret n° 2017-1022 du 10.5.17 (JO du 11.5.17)

Les encadrés pratiques de vos Fiches ont été actualisés avec de nouveaux documents parus en 2017 (chiffres, statistiques, rapports, informations pratiques...). La version Internet vous permet d'accéder en ligne au texte intégral des documents sources. Accéder à la liste des encadrés mis à jour sur : [droit-de-la-formation.fr/vos-services-fiches-pratiques/les-fiches-pratiques-en-continu/](http://droit-de-la-formation.fr/vos-services-fiches-pratiques/les-fiches-pratiques-en-continu/)

- **ENTREPRISES DE TRANSPORT ET SERVICES MARITIMES (PERSONNELS NAVIGANTS OFFICIERS)**  
Convention collective des personnels navigants officiers des entreprises de transport et services maritimes du 19.11.12 BOCC 2017-0025 du 8.7.17 - Arrêté d'extension du 3.11.15 (JO du 10.11.15)
- **FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS**  
Avenant n° 1 du 19.5.17 à l'accord du 19.10.16 relatif à la création d'un CQP « Assistant fleuriste » BOCC 2017-0029 du 5.8.17
- **HÔTELLERIE DE PLEIN AIR**  
Accord du 1.3.17 relatif à la formation professionnelle BOCC 2017-0014 du 22.4.17
- **INDUSTRIES DU CARTONNAGE**  
Révision de la convention collective des industries du cartonnage en vue des rapprochements des CCN de la production et de la transformation des papiers-cartons et du cartonnage.  
Accord de méthode du 28.2.17 relatif à la révision de la convention BOCC 2017-0017 du 13.5.17
- **INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**  
Avenant du 16.3.17 à l'accord du 19.11.14 relatif à la formation professionnelle et à la GPEC BOCC 2017-0018 du 20.5.17
- **INDUSTRIES DE LA SÉRIGRAPHIE ET DES PROCÉDÉS D'IMPRESSION NUMÉRIQUE CONNEXES**  
Avenant du 17.3.17 relatif aux référentiels des CQP BOCC 2017-0018 du 20.5.17
- **MAROQUINERIE, ARTICLES DE VOYAGE, CHASSE, SELLERIE, GAINERIE, BRACELETS EN CUIR : INDUSTRIES**  
Accord du 7.3.17 relatif à l'affectation des fonds de professionnalisation aux CFA BOCC 2017-0028 du 29.7.17
- **NAVIGATION DE PLAISANCE**  
Avenant n° 53 du 4.4.17 relatif aux CQP BOCC 2017-0028 du 29.7.17
- **OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT (PERSONNEL)**  
Convention collective nationale du 6.4.17 BOCC 2017-0018 du 20.5.17
- **ORGANISMES DE TOURISME**  
Avenant n° 17 du 27.10.16 relatif à la rémunération des contrats de professionnalisation BOCC 2017-0019 du 27.5.17 - Arrêté d'extension du 25.7.17, article 10 (JO du 1.8.17)
- **PAPIERS-CARTONS (INTERSECTEURS)**  
Accord de méthode du 29.3.17 pour la négociation d'un rapprochement des champs conventionnels dans l'intersecteur papiers-cartons BOCC 2017-0029 du 5.8.17
- **RÉCUPÉRATION : INDUSTRIES ET COMMERCE DE LA RÉCUPÉRATION**  
Accord du 10.2.17 relatif au développement de l'apprentissage et à sa prise en charge au titre des fonds de professionnalisation BOCC 2017-0024 du 1.7.17
- **SECTEUR ALIMENTAIRE : TRANSFORMATION DES GRAINS (MÉTIER) ET COOPÉRATIVES AGRICOLES DE CÉRÉALES, DE MEUNERIE, D'APPROVISIONNEMENT, D'ALIMENTATION DU BÉTAIL ET D'OLÉAGINEUX**  
Accord du 16.11.16 relatif à la reconnaissance mutuelle de CQP au sein de la branche meunerie et de la « V branches » BOCC 2017-0025 du 8.7.17
- **SERVICES DE L'AUTOMOBILE**  
Avenant n° 1 du 22.2.17 à l'accord du 15.5.07 relatif à l'actualisation du RNQSA et du RNCSA BOCC 2017-0016 du 6.5.17 - Arrêté d'extension du 12.6.17 (JO du 1.7.17)  
Avenant n° 12 du 22.3.17 à l'accord du 26.4.94 relatif aux statuts de l'Anfa BOCC 2017-0020 du 3.6.17
- **TRANSPORTS ROUTIERS ET ACTIVITÉS AUXILIAIRES DU TRANSPORT**  
Accord du 12.4.17 relatif à la formation professionnelle - BOCC 2017-0028 du 29.7.17
- **VÉTÉRINAIRES : PERSONNEL SALARIÉ DES CABINETS ET CLINIQUES VÉTÉRINAIRES**  
Avenant n° 69 du 30.3.17 relatif à la formation professionnelle BOCC 2017-0027 du 22.7.17

Pour consulter ces textes conventionnels et leurs arrêtés, rendez-vous sur le site de Centre Info à l'adresse suivante : <http://opac.ressources-de-la-formation.fr:669>

**Formation professionnelle continue : pour tout connaître, pour bien comprendre, un seul ouvrage de référence !**



**Ordonnances  
Code du travail**

**La référence  
de plus de 10 000 professionnels  
de la formation**

édition  
2018

**FICHES  
PRATIQUES**  
Les fiches pratiques de la formation continue  
[www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr)

Pour être informé en continu : [www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr)

Contact commercial : tél. : 01 55 93 92 04 - [contact.fiches-pratiques@centre-info.fr](mailto:contact.fiches-pratiques@centre-info.fr) - [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr)